

/// Qui peut devenir ambassadeur? ///

Toute personne répondant aux conditions ci-dessous peut demander à rejoindre la communauté des ambassadeurs :

- **Être adhérent.e** à l'association Vélowomon. Sa cotisation annuelle doit être à jour, peu importe le statut de membre choisi (adhérent actif/donateur/bénéficiaire de services).
- **Avoir l'expérience du vélo cargo.**

/// Comment devenir ambassadeur? ///

- La personne souhaitant rejoindre la communauté des ambassadeurs contacte l'association par le moyen qui lui convient.
- La personne souhaitant devenir ambassadeur doit **avoir pris connaissance des principes** de l'ambassadeur Vélowomon.
- Elle accepte de faire partie de la base de données des ambassadeurs de l'association.
- Devenir ambassadeur est **un processus gratuit**, qui repose avant tout sur **l'envie** de partager sa pratique pour multiplier l'usage du vélo cargo :)
- L'association Vélowomon s'engage à lui **faire bénéficier d'une "sacoche de bienvenue"** pour s'assurer de sa bonne intégration dans la communauté et lui permettre de remplir son rôle le plus aisément possible.

La "sacoche de bienvenue" est décrite ci-dessous et pourra évoluer en fonction des besoins de la communauté et de l'association :

- **un signe visuel distinctif** (sticker, ...) permettant d'afficher son lien avec l'association
- **une conversation de bienvenue** avec un membre de l'association : cet échange permet de faire connaissance, de s'assurer de la bonne compréhension du rôle
- **la mise à disposition de ressources nécessaires** pour bien s'approprier les enjeux de l'association

Par défaut, **une personne devenue "ambassadeur" le reste pour une période indéfinie**, sous réserve de répondre aux conditions d'accès au rôle.

- **Si un ambassadeur souhaite quitter la communauté** des ambassadeurs, il en exprime la demande par écrit à l'association qui l'exécutera après un échange pour en comprendre les motivations. Par ailleurs, l'association se réserve le droit de faire évoluer le rôle et la communauté en fonction des besoins de l'association.
- **Si un ambassadeur venait à avoir un comportement contraire à la réalisation de la mission de l'association**, le bureau pourra lui retirer son "rôle" et le cas échéant, procéder à son exclusion de l'association selon ses modalités propres.

/// Comment "ambassader"? ///

L'ambassadeur **remplit avant tout son rôle par l'utilisation d'un vélo cargo** régulièrement. Pour lui, c'est maintenant **une pratique intégrée** dans sa vie quotidienne.

En complément de cette pratique "naturelle", chaque ambassadeur peut s'investir dans l'association par des actions au choix dans **la liste non exhaustive** partagée ci-dessous. Il peut **créer sa singularité** en fonction de ses envies, compétences, disponibilités.

- Il affiche fièrement et ouvertement son lien avec l'association :
 - sur son vélo cargo avec le **signe visuel** transmis par l'association
 - sur les réseaux sociaux s'il en est utilisateur
 - dans ses discussions quotidiennes, etc.
- Il montre le double côté fun/plaisir et concret de l'utilisation du vélo cargo
- Il est capable de présenter l'association.
- Il est capable de mettre en relation avec l'association sur des sujets spécifiques.
- Il participe à la vie de la communauté des ambassadeurs et plus largement de l'association en fournissant du contenu directement issu de sa pratique (images/photos, texte, vidéo, liens...). Ce contenu est relayé par le moyen qu'il estime le plus adéquat, via les réseaux sociaux ou autrement.
- Il accepte que l'association exploite ses images à titre gratuit pour réaliser l'objet de l'association
- Il participe à la construction de la vision de l'association selon les modalités adoptées par le bureau
- Il peut proposer des nouveaux projets contribuant à la réalisation de la mission de l'association
- Il participe aux actions de l'association sur son territoire, auprès des acteurs publics et privés identifiés. Cette participation peut prendre diverses formes : réponse à des questionnaires/enquêtes, échanges préparatoires avec l'association, participation à une réunion, témoignage...
- Sa participation aux événements publics de l'association n'est pas obligatoire et elle est tout aussi précieuse sous une forme informelle, en passant un moment pour partager sa pratique avec son vélo cargo par exemple aux côtés de l'association.
- Il participe aux actions impliquant directement les ambassadeurs (événements dédiés, ...) selon les modalités qui lui conviennent.